



BP 2026

BUDGET PRIMITIF
VILLE DE LAVAL

SOMMAIRE

1.	Le budget principal	3
1.1.	La section de fonctionnement.....	3
1.1.1.	Les produits de fonctionnement	3
1.1.2.	Les charges de fonctionnement	7
1.2.	La dette	10
1.3.	Les équilibres financiers	12
1.4.	La section d'investissement.....	13
1.4.1.	La programmation pluriannuelle des investissements	13
1.4.2.	Les investissements inscrits au BP 2026 et leur financement	14
1.4.3.	Le financement des investissements.....	15
1.4.4.	Zoom sur les investissements récurrents	16
1.5.	Le budget par politiques publiques	17
1.1.1.	Éducation et familles.....	17
1.1.2.	Espaces publics et environnement.....	18
1.1.3.	Vie démocratique et citoyenneté	19
1.1.4.	Culture et patrimoine	20
1.1.5.	Sports	21
1.1.6.	Solidarités et santé	21
1.1.7.	Aménagement	22
1.1.8.	Administration générale.....	22
1.1.9.	Pilotage stratégique et performance.....	23
2.	Le budget parkings	24

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1.1. La section de fonctionnement

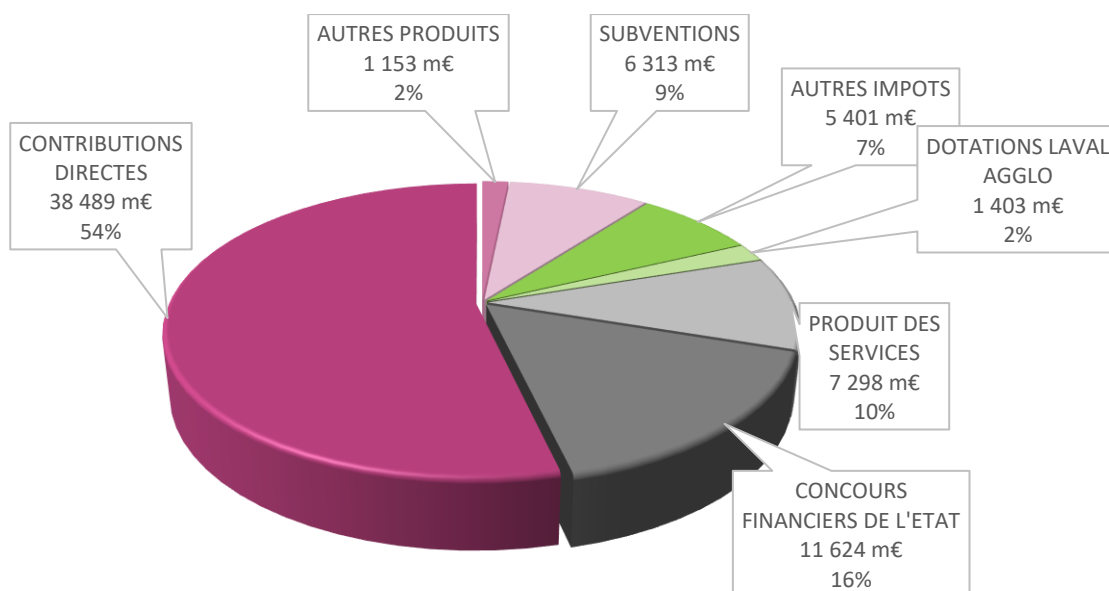
Le budget primitif pour 2026 de la Ville de Laval s'inscrit dans un contexte économique toujours très incertain exposé lors du débat d'orientations budgétaires : ralentissement de la croissance mondiale et dans la zone euro, instabilité accru des échanges internationaux en raison de la hausse des tarifs douaniers.

Au niveau national, la croissance devrait être timide après, +0,6 % en 2025, elle pourrait atteindre 1 % en 2026 et l'inflation s'établirait 1,4 %. Le PLF 2026 dont l'adoption est encore incertaine prévoit de ramener le déficit public à 4,7 % du PIB. Pour atteindre cet objectif, les collectivités territoriales devraient être mises à contribution à hauteur de 4,6 Mds€.

Les produits de fonctionnement devraient être impactés principalement par la baisse de 25 % de la compensation pour perte de la réduction des bases locaux industriels initié en 2021 dont l'impact est estimé à 340 K€ et par la suppression du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement.

Malgré l'impact de mesures nationales sur les charges de personnel, la stratégie de la maîtrise des charges de fonctionnement est toujours à l'œuvre avec une progression contenue à 1,1 % en 2026.

1.1.1. Les produits de fonctionnement



Les produits de fonctionnement s'élèvent à 71,681 M€ soit +1,5 % par rapport au budget primitif 2025 (BP 2025). Cette faible progression est conforme à la prospective qui prévoit une évolution moyenne de 1,5 % par an sur la période 2026-2029. Les recettes se composent pour un peu plus de la moitié des impôts et taxes qui sont principalement portés par les contributions

directes et les droits de mutation, puis des concours financiers de l'État à hauteur de 16 % qui stagnent, des produits des services pour 10 % et des subventions pour 9 %.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evol°	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	70 631	71 681	1 050	1,5%
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 036	7 298	262	3,7%
TRAVAUX EN RÉGIE (72)			0	
IMPÔTS ET TAXES (73)	2 036	1 911	-125	-6,1%
FISCALITÉ LOCALE (731)	41 151	42 160	1 009	2,5%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	18 917	19 159	242	1,3%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	863	468	-395	-45,8%
ATTÉNUATIONS DE CHARGES (013)	170	170	0	0,0%
PRODUITS FINANCIERS (76)	28	24	-4	-14,3%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	-	0	0	
REPRISE SUR PROVISIONS (78)	430	491	61	14,2%

- **Les produits des services**

Les produits des services augmentent de 262 K€ (+3,7 %) en raison principalement des prestations relatives au parcours éducatif (220 K€) en augmentation par rapport au BP 2025 (dans la ligne "Autres") et aux prestations de la CAF pour les maisons de quartiers (68 K€). Le reste du chapitre est stable par rapport au BP 2025.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evolution	%
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 036	7 298	262	3,7%
RESTAURATION COLLECTIVE	1 732	1 750	18	1,0%
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	343	340	-4	-1,0%
PRESTATION SERVICE CAF MAISONS DE QUARTIER	615	684	68	11,1%
PRESTATION SERVICE CENTRES DE LOISIRS	460	450	-10	-2,2%
AUTRES	3 886	4 075	189	4,9%

Il est à noter les autres crédits budgétaires significatifs du chapitre 70 et le montant de leur inscription budgétaire 2026 :

- Concessions cimetières : 143 K€ (+ 3 K€)
- Redevance occupation du domaine public : 205 K€
- Redevance stationnement et forfait post stationnement : 1 357 K€ (+ 35 K€)
- Remboursement de frais par Laval Agglomération : 989 K€ (+ 12 K€)
(dont carburant 362 K€, eaux pluviales pour 437 K€)
- Redevances / crèches : 790 K€ (-36 K€) compensé par la prestation de service CAF inscrit au chapitre 74 "Dotations et Participations".

- **Les impôts et taxes**

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, les taux des impôts fonciers n'augmentent pas. Ils sont reconduits à 45,77 % pour le taux de foncier bâti et à 35,96 % pour le foncier non bâti. Le taux de taxe d'habitation qui s'applique uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants est de 19,96 %.

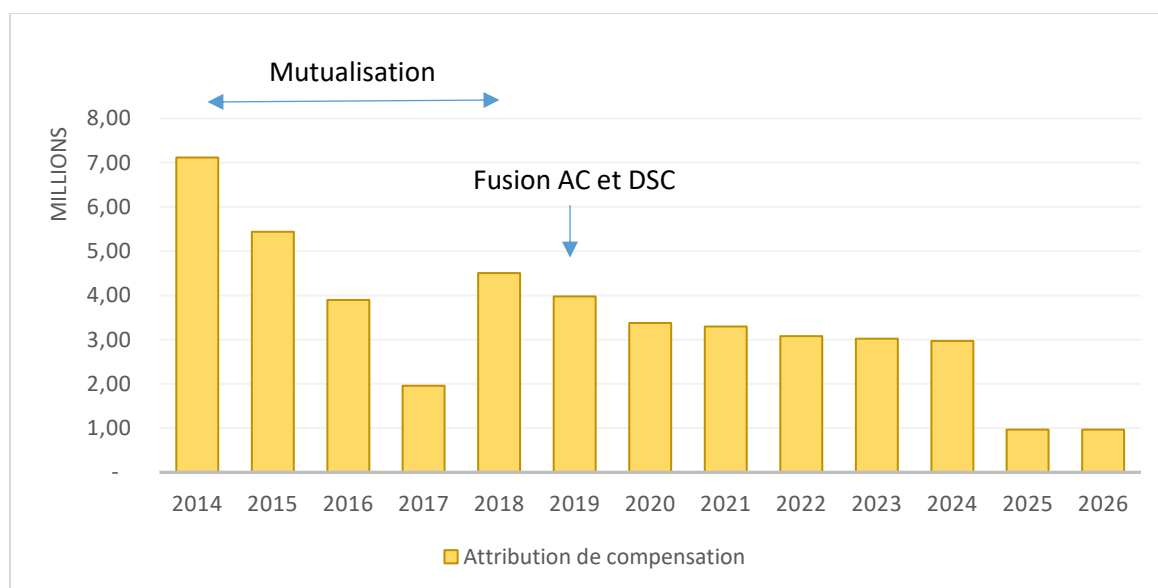
Les contributions directes progresseraient de 2 % conformément à la prospective : +1 % lié à la revalorisation des bases en loi de finances et +1 % d'évolution physique.

La ville ne bénéficie plus du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) depuis 2025, un mécanisme de sortie permet de lisser la diminution de la recette sur 5 ans.

Malgré un ralentissement en 2024 suite au ralentissement du marché immobilier et à la contraction des taux, on constate un rebond des droits de mutation en 2025 ce qui permet d'inscrire une progression de 11 % en 2026.

en milliers d'euro	bp2025	bp2026	Evolution	%
IMPÔTS ET TAXES	43 187	44 071	884	2,0%
CONTRIBUTIONS DIRECTES	37 726	38 489	763	2,0%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	1 403	1 403	0	0,0%
FPIC	563	438	-125	-22,2%
DROITS DE MUTATION	1 700	1 888	188	11,1%
TAXE ÉLECTRICITÉ	1 027	1 037	10	1,0%
TAXE SUR LA PUBLICITÉ	563	607	44	7,8%
AUTRES	205	209	4	2,0%

D'un montant d'un peu moins de 1 M€, l'Attribution de compensation (AC) resterait stable en 2026 après avoir été réduite de 2 M€ en 2025 en raison des évolutions du périmètre de la mutualisation. Depuis 2025, le prélèvement sur AC pour la Ville de Laval au titre de la mutualisation s'élève à 7,5 M€. L'évolution de l'AC au fil des exercices est le reflet du degré d'intégration de l'intercommunalité et des effets de la mutualisation entre Laval et son agglomération comme le montre le graphique ci-dessous.



- **Les dotations et participations**

Ce chapitre progresse de seulement 1,3 % en raison de l'atonie de la DGF compensée en partie par des recettes dynamiques au niveau de la petite enfance et de la culture. Il est important de noter que la diminution de 25 % de la compensation de la réduction de moitié des bases des locaux industriels initiée en 2021 prévu au PLF 2026 dont l'impact est estimé à - 340 K€ est pris en compte dans une ligne de dépenses du même montant inscrite au chapitre 011 "Charges à caractère général".

Malgré l'incertitude quant à l'adoption du PLF 2026, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) serait notamment soutenue par la dynamique de la dotation de solidarité urbaine (DSU) et progresserait à hauteur de 80 K€. Avec le ralentissement de l'inflation, le coût de la non indexation des dotations s'atténue mais reste présent.

Les subventions périscolaires et de la petite enfance sont attribuées par la CAF dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale signée en 2022 pour une durée de 4 ans. Les services ont ajusté leur prévision 2026 en fonction des actions et dépenses valorisées. La baisse affichée résulte de la subvention exceptionnelle pour la reprise d'activité de l'ALSH des Fourches inscrite au BP 2025.

Parmi les autres recettes, les subventions de la petite enfance progressent de 103 K€ grâce à l'optimisation du taux d'occupation des crèches, ainsi que les subventions du secteur culturel qui progressent de 50 K€ en raison principalement de la hausse de la subvention de l'État pour les diagnostics archéologiques.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evolution	%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	18 917	19 159	242	1,3%
DOTATION FORFAITAIRE	7 595	7 571	-24	-0,3%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	2 735	2 816	81	3,0%
DOTATION PEREQUATION	776	799	23	3,0%
COMPENSATIONS FISCALES	1 643	1 660	17	1,0%
SUBVENTIONS PERI SCOLAIRE (TAP)	1 420	1 436	16	1,1%
SUBVENTIONS EXTRA SCOLAIRE	723	700	-23	-3,2%
SUBVENTIONS PETITE ENFANCE	2 880	2 983	103	3,6%
SUBVENTIONS JEUNESSE	540	515	-24	-4,5%
AUTRES SUBVENTIONS CULTURE	97	146	50	51,3%
AUTRES	509	532	24	4,7%

- **Les autres produits de fonctionnement courant**

Ce chapitre est principalement concerné par le montant des loyers et des locations de salles qui restent stables. Dans la ligne "Autres", il était inscrit au BP 2025 un montant de 400 K€ pour le remboursement relatif au sinistre des Fourches qui n'est pas reconduit en 2026.

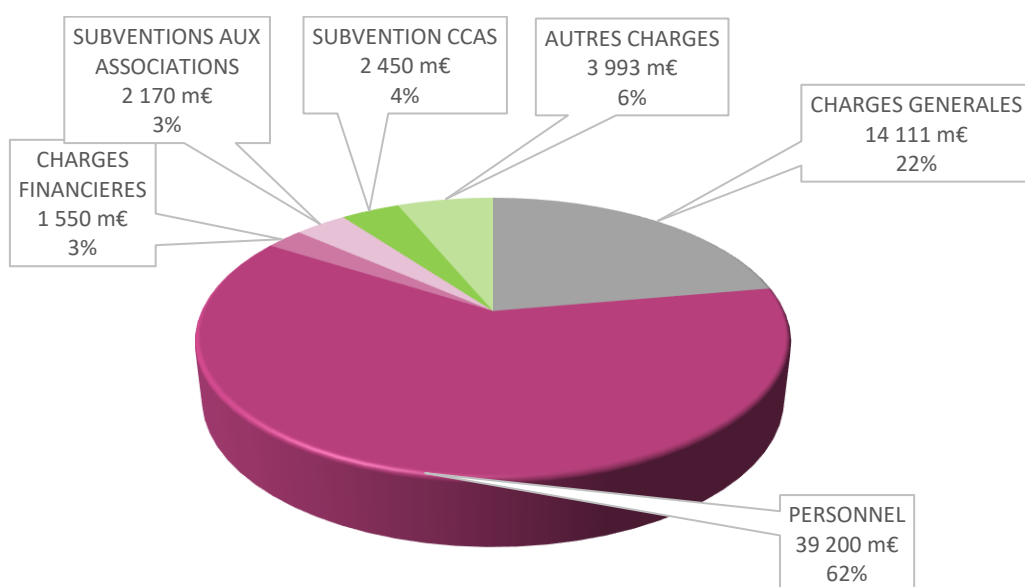
<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evolution	%
AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)	863	468	-395	-45,8%
LOYERS	297	307	10	3,3%
LOCATION SALLE POLYVALENTE	10	10	0	0,0%
LOCATION AUTRES SALLES	12	12	0	1,7%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	120	124	4	3,4%
AUTRES	424	15	-409	-96,5%

1.1.2. Les charges de fonctionnement

Dans la continuité des exercices précédents, l'évolution des dépenses de fonctionnement repose sur une maîtrise volontariste des charges à caractère général et des dépenses de personnel. Par rapport au BP 2025, il est inscrit une progression de 1,4 % soit le niveau de l'inflation.

Les dépenses de personnel qui représentent une part prépondérante dans les charges de fonctionnement (62 %), sont notamment soumises aux mesures nationales qui impactent significativement leur progression.

Les charges à caractère général et les subventions (associations et CCAS), quant à elles, représentent respectivement 22 % et 7 % des charges de fonctionnement.



en milliers d'euro	bp2025	bp2026	Evolution	%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	62 623	63 474	851	1,4%
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	13 553	14 111	558	4,1%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	38 700	39 200	500	1,3%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	326	87	-239	-73,3%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	8 040	8 185	145	1,8%
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	1 688	1 550	-138	-8,2%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	86	50	-36	-41,9%
PROVISIONS (68)	230	291	61	26,5%

- **Les charges à caractère général**

La progression affichée de 4,1 % est à relativiser au regard de la ligne de réserve prudentielle de 340 K€ inscrite pour compenser la diminution des compensations fiscales encore en discussion dans le PLF 2026

Hors cet élément, la progression des charges à caractère général est de +1,5 % conforme à la prospective. Cette progression de 218 K€ (hors provision "Loi de Finances") s'explique principalement par :

- la progression du budget de la cuisine centrale pour garantir la qualité des denrées (respect de la loi Egalim, absorption de l'augmentation des tarifs) pour la fourniture des repas dans les cantines scolaires (+134 K€). Cette augmentation est en partie compensée par une hausse des recettes de 35 K€;
- des crédits supplémentaires pour la propreté urbaine (+23 K€);
- le fonctionnement courant pour la maison des 1000 premiers jours et l'ouverture d'un local info jeunes (+50 K€).

<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evolution	%
CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	13 553	14 111	558	4,1%
IMPACT LOI DE FINANCES	0	340	340	
ÉLECTRICITÉ, GAZ, CHAUFFAGE URBAIN	2 504	2 527	23	0,9%
MUTUALISATION	1 434	1 434	0	0,0%
CARBURANT	735	735	0	0,0%
JURIDIQUE ASSURANCES	494	493	-2	-0,3%
DENRÉES ALIMENTAIRES	1 480	1 600	120	8,1%
ACTIONS DES SERVICES	6 906	6 983	77	1,1%

- **Les dépenses de personnel**

Au 1^{er} janvier 2026, la Ville comptera 827 emplois permanents dont 750 emplois pourvus :

	FEMME	HOMME	TOTAL	%
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	76	13	89	11,90%
FILIÈRE ANIMATION	94	37	131	17,51%
FILIÈRE CULTURELLE	33	16	49	6,55%
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	69	1	70	9,36%
FILIÈRE MÉDICOTECHNIQUE	1	0	1	0,13%
FILIÈRE POLICE	2	8	10	1,34%
FILIÈRE SOCIALE	64	3	67	8,96%
FILIÈRE SPORTIVE	1	6	7	0,94%
FILIÈRE TECHNIQUE	136	188	326	43,32%
TOTAL (au 07/11/2025)	476	272	750	100%

Les dépenses de masse salariale sont inscrites à hauteur de 39.2 M€, soit une hausse de 1,3 % par rapport au BP 2025 (+500 K€).

Cette augmentation permet d'absorber :

- la poursuite de la hausse des cotisations CNRACL ;
- la prévoyance "Mutuelle santé"

- le Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Remarque: La mutualisation entre la Ville Laval et son Agglomération devrait représenter en 2025 13.7 M€ dont une part Ville s'élevant à 8.4 M€. Cette part est financée à travers une ponction sur AC de la Ville de 7,5 M€ depuis 2025. En 2026, la part Ville devrait être de 8.5 M€ considérant l'impact de l'augmentation de la CNRACL et du GVT.

- **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion augmentent de 142 K€ soit +1,8 %. Cette hausse s'explique en partie par la hausse de la subvention DSP parkings (compensation pour contraintes de service public) conformément à la convention signée (+ 100 K€), l'augmentation de la subvention d'équilibre du budget parking (+ 98 K€) dans l'attente de la reprise des résultats et du CCAS (+ 76 K€).

Concernant le soutien aux associations, il a été fait le choix de stabiliser l'enveloppe à périmètre constant. On peut noter +9 K€ pour le renforcement du secrétariat au service médical de proximité Henri Dunant.

Parmi les dépenses relatives à ce chapitre, figurent dans la ligne "Autres":

- Le complément de prix Ferrié : 350 K€ compensé par une reprise de provision à hauteur de 200 K€.
- Les indemnités commerçants de 100 K€ afin de compenser les travaux de la place du 11 novembre, en diminution de 150 K€ par rapport aux inscriptions du BP 2025;
- L'aide au démarrage de l'exploitation des halles versée à LMA : 100 K€;
- Les dépenses informatiques (cloud) : 130 K€ auparavant présentes en section d'investissement du fait de l'évolution de leur nature (abonnements).

<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evolution	%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	8 040	8 182	142	1,8%
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 159	2 170	11	0,5%
SUBVENTION CCAS	2 374	2 450	76	3,2%
SUBVENTION BA PARKINGS	498	596	98	19,7%
SUBVENTION DSP PARKINGS	400	500	100	25,0%
CONTRIBUTION ÉCOLES PRIVÉES	1 064	1 066	2	0,2%
ÉLUS	598	598	0	0,0%
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	25	26	0	1,5%
AUTRES	922	776	-146	-15,8%

- **Les charges financières**

Suite à la fin du versement de l'indemnité à DEPFA Bank (1,1 M€/an pendant 7 ans), les frais financiers sont revenus à un niveau conforme à l'encours de dette. Pour 2026, l'estimation est fondée sur les tableaux d'emprunts.

Le SWAP (échange) concerne un prêt Crédit Mutuel de 2012 dont le coût dépend du niveau de l'euribor 12 mois. Lorsque l'euribor est inférieur à 1,65 % la Ville s'acquitte des intérêts, lorsque ce taux est supérieur à 3 % la banque paie les intérêts à la Ville. Entre 1,65 % et 3 % il n'y a pas de flux financiers.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2025	bp2026	Evolution	%
FRAIS FINANCIERS	1 688	1 550	-138	-8,2%
INTERETS DE LA DETTE	1 648	1 530	-118	-7,2%
SWAP	40	20	-20	-50,0%
ICNE	0	0	0	

1.2. La dette

- **La dette**

Les efforts pour désendetter la commune ont permis de diminuer l'encours de 11.7 M€ depuis le 31/12/2019 soit une baisse de 13 % sur le mandat.

L'encours de la dette s'élève au 1^{er} janvier 2026 à 66.552 M€ (budget principal). Ce montant comprend un volume de dette verte (intracting) de 1.975 M€, soit un encours net (hors dette verte) de 64.577 M€.

Il a été mobilisé auprès des établissements bancaires détaillés ci-dessous :

<i>en milliers d'euro</i>	Encours 01/01/26	%	Gissler A1	Gissler B1	Gissler B2
CRÉDIT MUTUEL	10 122	15%	10 122	0	0
CRÉDIT AGRICOLE	9 405	14%	8 972	433	0
BANQUE DES TERRITOIRES	10 133	15%	10 133	0	0
CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT	8 127	12%	8 127	0	0
BANQUE POSTALE	7 943	12%	7 943	0	0
CAISSE D'ÉPARGNE	4 184	6%	4 184	0	0
RIVAGE	4 317	6%	4 317	0	0
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	8 360	13%	7 825	0	535
CRÉDIT FONCIER	1 965	3%	1 965	0	0
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	1 957	3%	1 957	0	0
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	40	0%	40	0	0
TOTAL	66 552	100%	65 583	433	535

99 % de l'encours de la ville est sécurisé et relève du niveau 1A de la classification Gissler. 1 % appartiennent à la catégorie B1 et B2 qui comprend un prêt dépendant de l'inflation et de l'euribor 12 mois et plafonné à 6,47 % et un prêt de la BEI à un taux alternatif (3,18 % si Euribor 3 mois ≤ 4,50 %, sinon Euribor 3 mois + 0.30 %).

En 2025, la Ville a contracté un emprunt, aux conditions suivantes :

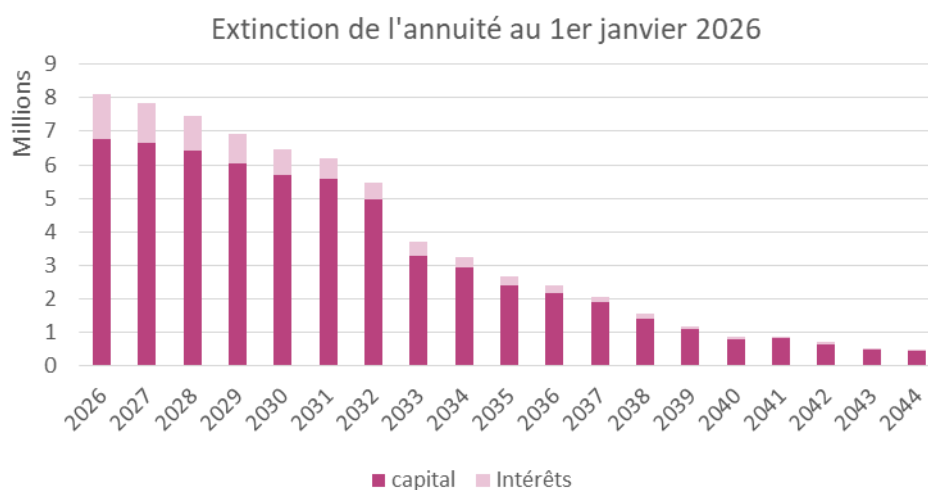
- 6 000 000 € auprès de la Société Générale à un taux variable Euribor 3M + 0.57 % sur 20 ans avec des échéances trimestrielles ;

-
Au 1^{er} janvier 2026, 75 % de l'encours est à taux fixe et 25 % à taux variable.

Le capital qui sera remboursé en 2026 s'élève à 7 049 M€. Le plan d'extinction de la dette est annexé à la page suivante.

L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget en investissement s'élève à 10 803 M€ mais sera revu à la baisse lors de l'affectation du résultat de l'année 2025 par le budget supplémentaire, l'objectif étant de ne pas dépasser l'amortissement du capital (7 M€) pour stabiliser la dette.

Au stade du budget primitif, le taux d'intérêt moyen est de 2,09 %, en légère diminution par rapport au budget précédent.

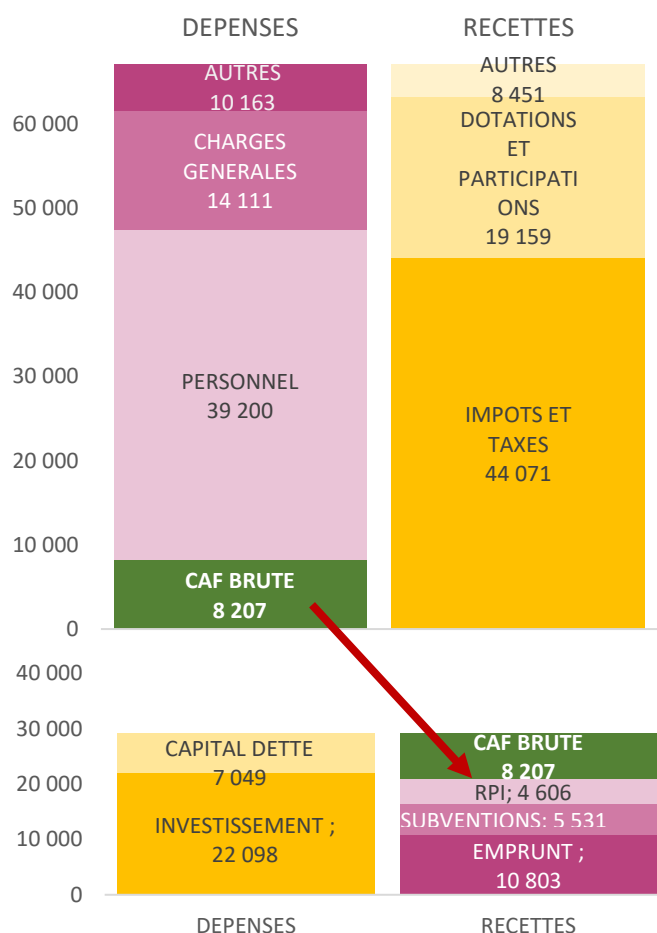


1.3. Les équilibres financiers

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 71,681 M€ pour 61,944 M€ de charges de fonctionnement soit une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 8,207 M€.

Le BP 2026 affiche une capacité d'autofinancement positive, reflet des actions conduites pour absorber les hausses de dépenses réglementaires et ainsi financer une partie de ses projets d'investissement.

en milliers d'euro	bp2025	bp2025	Evol°	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	70 631	71 681	1 050	1,5%
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT HORS INTÉRÊTS	60 975	61 944	969	1,6%
= EXCÉDENT DE GESTION	9 656	9 737	81	0,8%
- INTÉRÊTS DE LA DETTE	1 648	1 530	-118	-7,2%
= CAF BRUTE	8 008	8 207	199	2,5%
- REMBOURSEMENT CAPITAL	7 064	7 049	-15	-0,2%
= CAF NETTE	944	1 158	214	22,7%



1.4. La section d'investissement

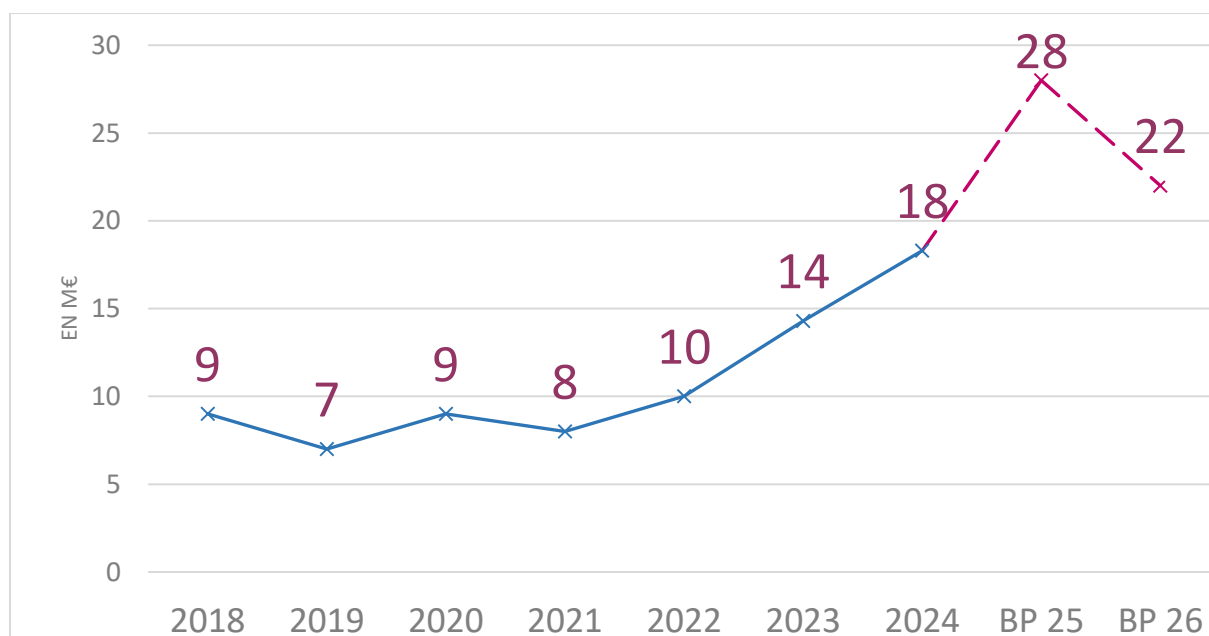
1.4.1. La programmation pluriannuelle des investissements

En 2026, la Ville de Laval poursuit sa politique volontariste d'un entretien important et régulier de son patrimoine. Ces investissements récurrents sont qualifiés dans le budget de "Plans qualité". Ils font l'objet depuis le début du mandat d'une programmation pluriannuelle de 4 à 5 M€ TTC par an. Ils représentent en 2026 24 % des opérations d'investissement programmées, en hausse de 7 %. (Point 1.4.4 "Zoom sur les investissements récurrents" du présent rapport).

La première année du cycle du mandat est traditionnellement marquée par un recul des investissements. Si les crédits inscrits au BP 2026 sont en retrait par rapport au BP 2025, ils restent toutefois conséquents et supérieurs à la moyenne des réalisations passées. Les principales dépenses d'équipement inscrites sont :

- en matière d'aménagement : fin des travaux de la place du 11 novembre, boulevard Félix Grat/avenue de Chanzy, îlot Val de Mayenne, budget participatif, pistes cyclables;
- en matière d'éducation et de famille : réhabilitation de l'ALSH des Fourches, rénovation de l'école Hilard et de la Senelle, végétalisation des écoles;
- en matière d'espaces publics et d'environnement : ZAC Pôle d'échange multimodale de la Gare, végétalisation, PRU Saint-Nicolas (rue Myriam LEPERT);
- en matière de sport : rénovation des Gymnases Jeff Lemoine et Gaston Lesnard;
- Enfin, en matière de vie démocratique et de citoyenneté : réhabilitation de la maison de quartier Saint-Nicolas.

Évolution des dépenses d'équipement :



1.4.2. Les investissements inscrits au BP 2026 et leur financement

INVESTISSEMENTS 2026	Dépenses	Recettes
Investissements récurrents	5 223 000	142 000
DSP Parkings	1 936 000	
Place du 11 novembre	1 692 000	2 536 000
Acquisition CMA/Cession CFA Volney		
Réhabilitation de la maison de quartier saint Nicolas	1 040 000	60 000
Réhabilitation de l'ALSH des Fourches	765 000	
Rénovation de l'école d'Hilard	760 000	
Voirie hors Plan Qualité	620 000	190 000
Attribution de Compensation d'investissement (remboursement 40)	590 000	
Refonte du système d'infrastructure informatique	590 000	
Cuisine centrale et office	570 000	650 000
Rénovation du gymnase Jeff Lemoine	530 000	
Mobilités douces	500 000	277 000
Rénovation du gymnase Gaston Lesnard	500 000	650 000
Îlot Val de Mayenne (archéologie)	480 000	60 000
Végétalisation des espaces publics	425 000	160 000
Rénovation de l'école de la Senelle	420 000	
ZAC PEM Gare	415 000	
Budget participatif	400 000	
Quartier Kellermann	400 000	
Aménagement du boulevard Félix Grat	400 000	
Centre Administratif .Municipal.	350 000	
Porte Beucheresse	218 000	
Végétalisation des écoles	200 000	
Fonds de concours effacement de réseaux	200 000	
Compensation LMA rampe vélo	160 000	
Équipement de restauration collective	147 000	
Plan d'assainissement des réserves du musée	138 000	
Intracring - Éclairage public	100 000	
Aménagement av Chanzy-Industrie-Félix Grat	100 000	
Papot' Bus	100 000	
Études multi sites	100 000	
Acquisition terrains LMA éco quartiers	100 000	
Étude aménagement du futur éco quartier Saint Nicolas	100 000	
Plan bancs	70 000	40 000
Aménagement sanitaires du Vieux-Château	60 000	
Remplacement pompes jets d'eau sur la Mayenne	50 000	
Acquisition terrain DDFIP 53	50 000	
Traversées piétonnes - Arbres de pluies et alignements	45 000	
Espaces verts crèches	45 000	
Quartier Pavement	40 000	344 000
Cimetières colombarium	40 000	
Aménagement abri vélos	30 000	
Études Château-Neuf	25 000	
Matériel - Aménagement paysager	25 000	
Travaux espaces verts groupe scolaire	25 000	
Travaux centre horticole	15 000	
Graff- skate park	5 000	
Taxe d'aménagement	4 000	244 000
Cessions		2 253 000
Autres immobilisations financières		109 000
FCTVA		2 000 000
Amendes de police		422 000
TOTAUX	22 098 000	10 137 000

1.4.3. Le financement des investissements

Financement des investissements (K€)	22 098
AUTOFINANCEMENT NET	1 158
FCTVA	2 000
AMENDES DE POLICE	422
PRODUIT DES CESSIONS	2 253
SUBVENTIONS	5 109
TAXE D'AMÉNAGEMENT + IMMOS FI	353
EMPRUNT *	10 803
PRELEVEMENT FONDS DE ROULEMENT	0

Les ressources propres d'investissement comprennent le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), qui correspond à une restitution de la TVA payée l'année précédente sur les investissements, la taxe d'aménagement ainsi que les cessions.

Les cessions sont évaluées à 2 253 K€:

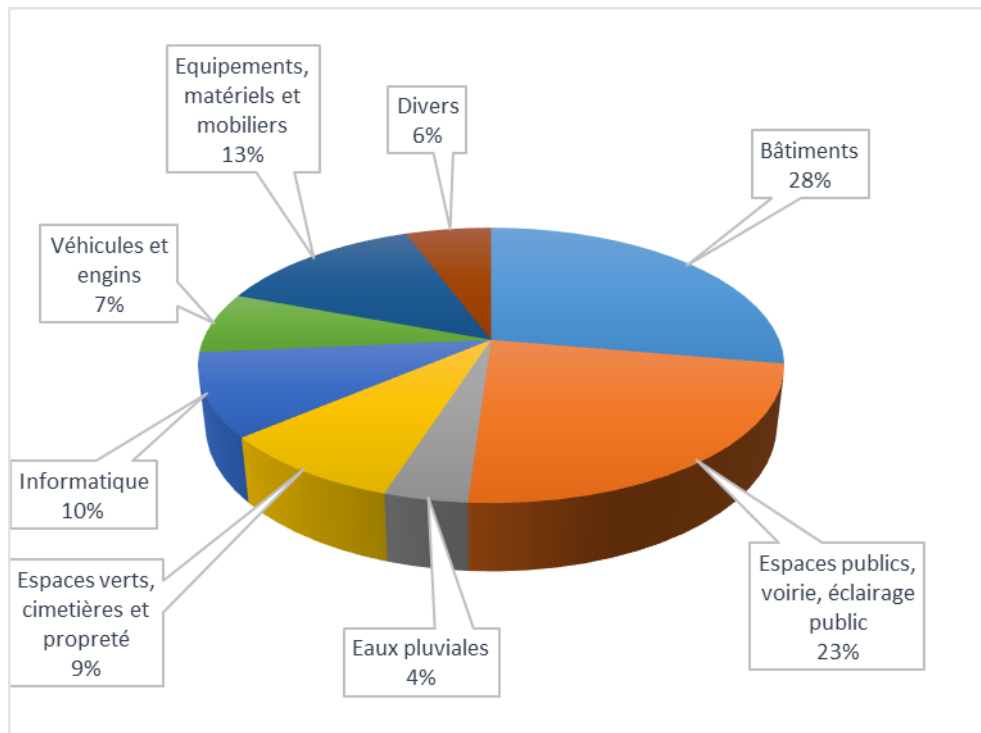
- Cession CFA Volney : 1 000 000 €
- Îlot Val de Mayenne : 663 000 €
- Ferrié – Bât 18 et 47 : 590 000 €

Un emprunt d'équilibre de 10,803 M€ dont le montant sera revu après affectation des résultats 2025 est inscrit au BP 2026.

Détail des subventions inscrites au BP 2026:

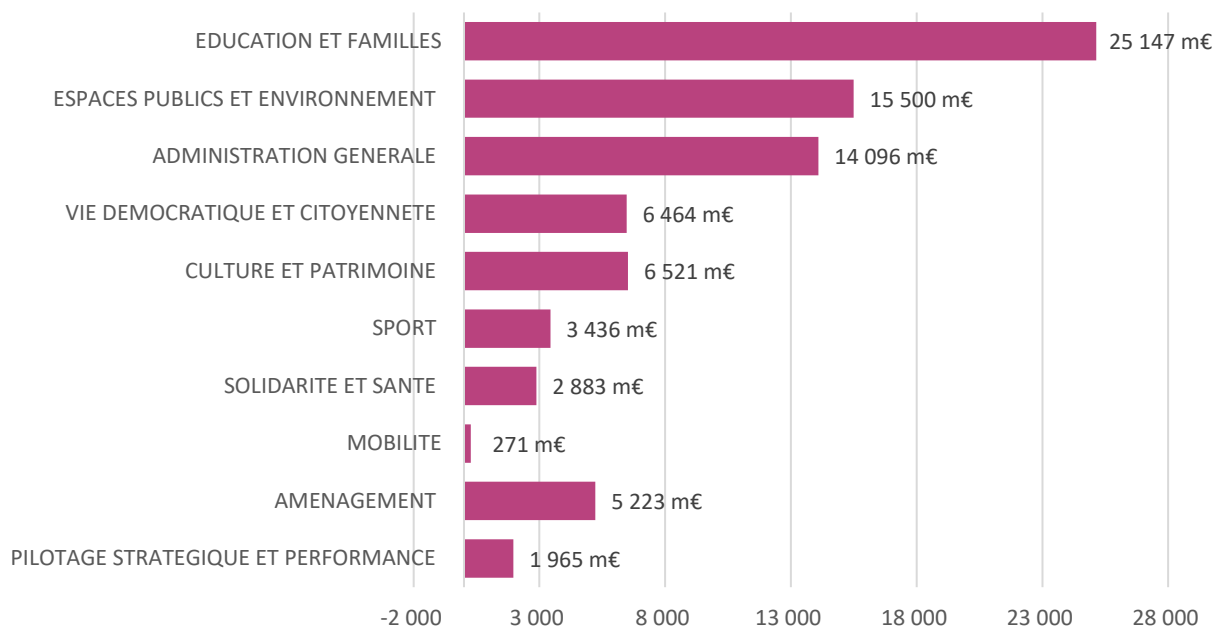
SUBVENTIONS 2026	Montant en €
APCP CENTRE VILLE - SUBV DEPARTEMENT HALLES	800 000
APCP CENTRE VILLE - SUBV INVEST DSIL	700 000
APCP CENTRE VILLE - SUBV FEDER HALLES	523 000
APCP CENTRE VILLE - FONDS DE CONCOURS LAVAL AGGLO	404 000
APCP CENTRE VILLE -FOUILLES ARCHEO SUBV FNADT	60 000
APCP CENTRE VILLE FOUILLES ARCHEO SUBV FNAP	49 000
DSIL CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE	650 000
PLAN QUALITE VOIRIE AMENDES DE POLICE	422 000
SUBVENTIONS ETAT PRU ST NICOLAS	344 000
APCP SUBV REGION GASTON LESNARD	319 000
APCP SUBV ETAT GASTON LESNARD	255 000
APCP SUBV DSIL GASTON LESNARD	76 000
SUBV LAVAL AGGLO AMENAGEMENT CYCLABLE	277 000
REMB AGGLO EFFACEMENT TEM	190 000
SUBVENTION NATURE 2050 - DESIMPERMEABILISATION - VÉGÉTALISATION	160 000
AP/CP RÉNOVATION MQ ST NICOLAS SUBVENTION ANRU	60 000
APCP ILOT VAL DE MAYENNE RECYCL.FONCIER FONDS FRICHE	60 000
SUBV FONDATION DU PATRIMOINE RESTAURATION MOBILIER NON PROTÉGÉS AUX MH	50 000
SUBVENTION INVESTISSEMENT CAF CRÈCHES	47 600
SUBV ETAT PLAN BANCS	40 000
SUBV DRAC RESTAURATION D OEUVRES	40 000
SUBV DRAC ACQUISITION D OEUVRES	2 000
SUBV ETAT RESTAURATION INVENTAIRE MOBILIER	2 000
SUBV FIPD EQUIP POLICE MUNICIPALE	400
TOTAL	5 531 000

1.4.4. Zoom sur les investissements récurrents



Bâtiments	1 450 000
Espaces publics, voirie, éclairage public	1 216 000
Eaux pluviales	203 500
Espaces verts, cimetières et propreté	462 000
Informatique	509 000
Véhicules et engins	375 000
Équipements, matériels et mobiliers	712 500
Divers	295 000
TOTAL	5 223 000

1.5. Le budget par politiques publiques



1.1.1. Éducation et familles

Les dépenses de fonctionnement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 21,9 M€ dont 5,3 M€ pour la petite enfance, 10,5 M€ pour l'enfance (écoles et ALSH) et 5,6 M€ pour la restauration collective.

en milliers d'€	Dépenses	dont personnel	Recettes
Petite enfance 0-3 ans	5 324	4 922	3 773
Enfance 2-12 ans	10 504	8 299	2 841
Jeunesse 12-25 ans	494	342	254
Famille parentalité	4	0	
Restauration collective	5 560	3 580	1 847
Total	21 887	17 142	8 715

Les dépenses relatives à cette politique publique permettent de poursuivre les investissements pour la réussite éducative de toutes et tous les enfants lavallois, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire en confortant une offre d'accueil de qualité, en favorisant la participation des enfants aux activités culturelles et sportives et en accentuant l'accompagnement à la parentalité. Des ambitions mise en œuvre à travers l'engagement d'en faire plus pour ceux qui ont le moins.

Cette volonté se décline également par la restauration collective et une alimentation de qualité, locale et durable accessible à tous avec la tarification à 1€ pour les revenus les plus modestes, la fourniture des petits déjeuners et le recours à un marché de fourniture intégrant des produits bio et locaux. La restauration collective s'engage pour lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire son incidence sur l'environnement à travers la réduction des consommables et le passage du plastique à l'inox.

La contribution de la ville au coût des élèves des écoles privées est stable en 2026 par rapport au BP 2025.

L'essentiel des recettes provient de la CAF et dans une moindre mesure des participations usagers.

Les dépenses d'investissement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 3,3 M€ et se concentrent principalement sur les travaux du groupe scolaire d'Hilard (760 K€), l'Aish des fourches (750 K€), les travaux d'entretien des groupes scolaires (425 K€), l'aménagement des espaces publics de la Senelle (400 K€), l'équipement informatique des écoles (100 K€).

En ce qui concerne les crèches, 252 K€ sont prévus pour les travaux d'entretien récurrents et le remplacement de matériel ou d'équipement des crèches.

Ont également été inscrits sur 2026, 210 K€ pour le projet de la nouvelle cuisine centrale ainsi que 147 K€ pour le remplacement de matériel et la restructuration des offices pour 50 K€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Petite enfance 0-3 ans	252	48	204
Enfance 2-12 ans	2 581	26	2 555
Jeunesse 12-25 ans	8		8
Restauration collective	419	650	-231
Total	3 260	724	2 536

La majeure partie des recettes proviennent des financements DSIL pour le projet de construction de la nouvelle cuisine centrale.

1.1.2. Espaces publics et environnement

Les dépenses de fonctionnement de la politique "espaces publics et environnement" s'élèvent à 8,9 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Qualité des espaces publics	7 097	6 033	453
Sécurité et réglementation	1 509	675	2 200
Eau et assainissement	90	0	437
Stratégie environnementale	217	0	134
Total	8 913	6 708	3 225

La politique de qualité des espaces publics pour 7 097 K€ réunit les dépenses de gestion de l'éclairage public, des espaces verts, du réseau de voirie et de la propreté & signalisation urbaine avec l'ambition de valoriser et développer son patrimoine urbain et naturel.

Suite au passage en LED sur l'intégralité des points lumineux, la remise en place d'une gestion différenciée de l'éclairage public (trame noire, avec extinction à partir d'une certaine heure) hors centre-ville, Fourches, St Nicolas sera poursuivie en 2026.

Les dépenses d'énergie des bâtiments sont ventilées par politiques publiques. La politique de la Ville autour de la rénovation des bâtiments se poursuivra en 2026 avec le schéma directeur énergies bâtiments (Ville de Laval et Agglomération) et l'adoption d'un programme pluriannuel

d'investissement d'actions de performance énergétique sur le patrimoine de la Ville de Laval en fonction des types de bâtiments et de la vétusté des équipements.

En 2025, la propreté urbaine amplifiera ses actions autour de la valorisation des déchets, des points d'apports volontaires et pour faire cesser les incivilités avec une politique de sanctions.

La sécurité et réglementation pour 1 509 K€ regroupent les dépenses de stationnement, l'éradication des nuisibles et frelons asiatiques, la participation à la fourrière animale ou encore la contribution à la SPA.

Les principales recettes concernent la sécurité et réglementation qui intègre notamment les recettes de stationnement (1 350 K€), et la taxe locale sur la publicité extérieure (607 K€).

en milliers d'€	Dépenses	Recettes	Net
Qualité des espaces publics	4 218	812	3 406
Sécurité et réglementation	2 179	0	2 178
Eau et assainissement (pluvial)	190	0	190
Total	6 587	812	5 774

Les dépenses d'investissements de la politique qualité des espaces publics représentent 6,6 M€ dont une part importante d'investissements récurrents (cf point 1.4.4 Zoom sur les investissements récurrents)

La politique de désimperméabilisation-végétalisation se poursuit (425 K€) avec des recettes attendues à hauteur de 160 K€.

Des travaux rue Myriam LEPERT dans le cadre du PRU St Nicolas sont également programmés (400 K€) ainsi que des fonds de concours d'effacement de réseaux pour 750 K€ financés en partie par l'agglomération (190 K€)

En ce qui concerne le stationnement, 1 936 K€ devront être reversés à LMA dans le cadre de la délégation de service public.

1.1.3. Vie démocratique et citoyenneté

Les dépenses de fonctionnement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent à 5,6 M€ dont 2,6 M€ pour la vie des quartiers et des commerces et 1,9 M€ pour la vie citoyenne.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Démocratie locale	651	443	120
Vie Citoyenne	1 918	1 838	242
Vie des quartiers et commerces	2 630	2 032	871
Vie associative	373	192	19
Total	5 572	4 506	1 252

La politique démocratie locale s'élève à 651 K€ regroupant les dépenses d'animations seniors, de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes.

La politique vie citoyenne s'élève à 1 918 K€. Elle regroupe les dépenses des services élections, état civil, recensement et cimetières.

La politique vie des quartiers et commerces s'élève à 2 630 K€. Elle regroupe les dépenses des 8 maisons de quartier et du soutien au commerce. Il est à noter en 2026, la mise en place d'un Papot'bus, outil mobile d'animation de la vie sociale qui sera mis en service en juin 2026.

La politique vie associative regroupe les dépenses du partenariat associatif et des comités de jumelage.

Les dépenses d'investissement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent, quant à elles, à 892 K€ avec notamment une enveloppe de 660 k€ consacrée pour le projet de rénovation de la maison de quartier Saint-Nicolas l'achat du véhicule pour le dispositif Papot'bus (100 K€).

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Démocratie locale	0	0	0
Vie Citoyenne	90	0	90
Vie des quartiers et commerces	800	60	740
Vie associative	2	0	2
Total	892	60	832

1.1.4. Culture et patrimoine

Les dépenses de fonctionnement de la politique « cultures et patrimoine » représentent 5,9 M€ dont 2,9 M€ pour la création et la diffusion artistiques et 1,8 M€ pour la lecture publique.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Enseignement artistique et culturel	61	11	18
Création et diffusion artistiques	2 909	1 685	60
Lecture publique	1 787	1 598	26
Animation touristique et patrimoniale	586	92	69
Gestion / conservation du patrimoine	514	418	0
Total	5 858	3 805	173

La politique culturelle de la ville concerne les domaines du patrimoine, de l'archéologie, des musées et de la vie de leurs collections, de la lecture publique par la gestion des bibliothèques, de l'action culturelle et de l'événementiel, avec notamment la programmation art de la rue des 3 éléphants et les lumières de Laval.

Au plus près des habitants en privilégiant les actions ouvertes à tous et la médiation en direction de celles et ceux qui ont le plus de difficultés à accéder aux ressources culturelles, la Ville propose des services culturels de proximité qui participent également à l'attractivité du territoire (public touristique et festivalier).

Pour 2026, les budgets inscrits sont maîtrisés avec un effort de rationalisation des dépenses de personnel (réduction des demandes en emplois saisonniers, dépenses de sécurité). Les temps forts de la saison culturelle se poursuivent et le soutien aux acteurs associatifs demeure.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Enseignement artistique et culturel			0
Création et diffusion artistiques	224	42	182
Lecture publique	10	0	10
Animation touristique et patrimoniale	35	0	35
Gestion / conservation du patrimoine	394	52	342
Total	663	94	569

Les dépenses d'investissement de la politique « culture et patrimoine » s'élèvent à 663 K€ et comporte notamment le lancement des travaux de la porte Beucherresse (218 K€) et 138 K€ sont prévus pour le plan d'assainissement des réserves du musée suite à une infestation de champignons sur les œuvres d'art.

1.1.5. **Sports**

Les dépenses de fonctionnement de la politique « sports » s'élèvent à 2,3 M€ dont 1,4 M€ au titre des équipements sportifs de proximité.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Équipements sportifs de proximité	1 374	760	126
Soutien au sport de haut niveau	165	0	0
Soutien à la pratique et à l'évènementiel sportif	708	167	8
Total	2 247	927	133

Les dépenses d'investissement de la politique « sport » s'élèvent à 1,2 M€ avec la rénovation des gymnases Jeff Lemoine (530 K€) et Gaston Lesnard (500 K€).

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Équipements sportifs de proximité	1 189	650	539
Total	1 189	650	539

1.1.6. **Solidarités et santé**

Les dépenses de fonctionnement de la politique "solidarité et santé" s'élèvent à 2,9 M€ dont 2,430 M€ pour le CCAS.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Actions sociales	287	0	90
Moyens généraux CCAS	2 430	0	0
Santé	163	112	12
Total	2 880	112	102

Les politiques publiques développées par le CCAS ont été renforcées à la suite de l'analyse des besoins sociaux réalisée en début de mandat. Les problématiques et enjeux identifiés concernent les domaines de l'accompagnement des âges de la vie, la réponse aux besoins des populations fragiles, ou encore le positionnement du CCAS dans son rôle d'animateur d'une action de prévention, de développement social et de veille sociale locale.

La Ville accompagne le CCAS dans la poursuite de ses missions, à travers une subvention annuelle ajustée en fonction des évolutions des charges dont le montant pour 2026 progresse de 76 K€. Pour 2026, le CCAS sera mobilisé sur la réforme du rapprochement des services de maintien à domicile qui deviennent les services autonomie à domicile dont les modalités financières ne sont pas encore connues.

Les missions du Pôle handicap sont réparties sur deux référents "inclusions" et "relations partenaires" qui travaillent en collaboration pour une meilleure effectivité de l'action que ce soit au travers l'accompagnement des structures municipales qui accueillent des enfants en situation de handicap (ALSH, TAP, crèches, etc.) ou la mobilisation des associations afin de s'assurer de la bonne adéquation des dispositifs d'accessibilité avec les usages des personnes.

Pour 2026, la ville poursuit la démarche "Laval ville handi-accueillante" initiée en 2023 de mettre en œuvre les 6 actions (GPS collaboratif, formations à l'accueil de personnes en situation de handicap, référencement de tous les dispositifs, ESMS et actions existants sur Laval au bénéfice du public en situation de handicap, accès à l'emploi...).

Les missions du service santé care et prévention porte sur l'accompagnement des associations dans les demandes de subventions. Outre le soutien aux associations, il est à noter un renforcement du secrétariat sur le service médical de proximité Henri DUNANT coporté par le groupe VYV3, le Conseil Départemental et la Ville pour 9 K€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Santé	3	0	3
Total	3	0	3

Ce montant est relatif à l'acquisition de défibrillateurs.

1.1.7. Aménagement

En 2026 la politique de l'aménagement intègre une indemnisation pour les commerçants à hauteur de 100 K€ ainsi qu'une subvention de 100 K€ pour le démarrage de l'exploitation des Halles. D'autre part, elle intègre le deuxième versement au titre du complément de prix pour les cessions du Quartier Ferrié pour 350 K€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Aménagement urbain	797	153	63
Total	797	153	63

Les dépenses d'investissement de la politique « aménagement » s'élèvent à 4.4 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Aménagement urbain	4 426	3 217	1 209
Total	4 426	3 217	1 209

Les dépenses d'aménagement urbain regroupent essentiellement le reversement de subventions perçues par la ville de Laval au titre de l'opération du centre-ville à LMA (1,3 M€), des aménagements de pistes cyclables pour 500 K€, les travaux îlot Val de Mayenne pour 480 K€, aménagement boulevard Félix Grat (400 K€), budget participatif (400 K€), Pru Saint Nicolas (370 K€), kiosque commerçants ambulant centre-ville (120 K€), étude multi sites (100 K€).

1.1.8. Administration générale

Les dépenses de la politique « administration générale » s'élèvent à 9,7 M€ dont 3,7 M€ pour la gestion du patrimoine et 2,4 M€ aux moyens généraux (imprimerie, accueil du service Laval direct proximité, courrier, maîtrise d'œuvre, flotte automobile).

Pour la rédaction des procès-verbaux des instances, le service expérimentera l'intelligence artificielle en 2026 afin de réduire les coûts. Le budget assurances est impacté par un marché de l'assurance tendu qui nécessite des arbitrages au niveau des garanties pour maîtriser le budget. La Direction des Systèmes d'Information poursuivra la mise en œuvre du schéma directeur 2022-2026 en développant la gouvernance de la donnée dans le cadre du développement de l'intelligence artificielle, de la dématérialisation et de la numérisation des process dans un objectif de simplification des démarches pour les usagers et de modernisation des outils pour les agents tout en renforçant la sécurité des systèmes d'information.

La flotte automobile sera elle aussi soumise à ces ambitions de transition énergétique avec le lancement d'un audit pour accélérer son verdissement et développer la mobilité douce.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Gestion budgétaire et financière	517	0	256
Gestion des Ressources Humaines	2 399	1 681	522
Systèmes d'information et télécommunications	445	0	110
Gestion du patrimoine bâti et foncier	3 775	2 026	2 271
Sécurité juridique et commande publique	196	0	0
Moyens généraux	2 387	1 053	485
Total	9 718	4 759	3 643

Les dépenses d'investissement de la politique « administration générale » s'élèvent à 4,4 M€, et comprennent la fin de la rénovation du Centre Administratif Municipal, les acquisitions foncières (terrain future cuisine centrale, acquisition siège de la chambre des métiers...) et l'évolution de l'infrastructure du système d'informations (serveurs, stockage, sauvegardes) dont la part ville représente 590 K€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Gestion budgétaire et financière	20	0	20
Gestion des Ressources Humaines	59		59
Systèmes d'information et télécommunications	847		847
Gestion du patrimoine bâti et foncier	2 960	2 253	707
Sécurité juridique et commande publique	115		115
Moyens généraux	377		377
Total	4 378	2 253	2 125

1.1.9. Pilotage stratégique et performance

Les dépenses pour le pilotage stratégique s'élèvent à 1,9 M€ dont 1,2 M€ pour la vie et communale (les frais des élus, la gestion des assemblées et les relations aux partenaires institutionnels), la communication pour 542 K€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Vie communale	1 449	580	5
Promotion du territoire et communication externe	682	508	0
Communication interne	35	0	0
Total	2 165	1 088	5

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Promotion du territoire et communication externe	32		
Total	32	0	0

En investissement, la nouvelle réglementation impose l'achat d'un drone.

2. LE BUDGET PARKINGS

Le budget parkings retrace les opérations d'annuités de dette des emprunts conservés par la ville, les redevances du délégataire et les amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées. La subvention du budget principal équilibre le remboursement de l'annuité des emprunts transférés sur ce budget annexe, conformément à la demande de la Trésorerie.

La subvention d'équilibre s'élève à 596 K€ contre 498 K€ au BP 2025.

<i>en milliers d'euro</i>	<i>bp2025</i>	<i>Bp2026</i>
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	508	601
REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT ANTERIEUR (002)	5	0
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	498	596
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	5	5
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	197	164
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)	1	0
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	194	164
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	2	0
CAF BRUTE (c = a - b)	311	437
- REMBOURSEMENT CAPITAL	397	417
CAF NETTE (d)	-86	20
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (001)	430	0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	139	20
REPORT d'INVESTISSEMENT	205	0
INVESTISSEMENTS NETS (e)	-86	20
EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)	0	0
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS	310	311

Hôtel de Ville
Place du 11-Novembre
Laval

02 43 49 46 28

laval.fr     